

MAIRIE DE BASSE-HAM

République Française
Département de la Moselle



ARRETE MUNICIPAL
N°2024/108/A du 20/11/2024
Permis de stationnement pour
le dépôt d'une benne devant le
49 rue de la Forêt – Période du
20/11/2024 au 19/12/2024

Le Maire de BASSE-HAM,

-VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.2212-2 et L.2213-3,
-VU le Code de la route,
-VU le Code de la voirie routière,
-VU la demande d'autorisation en date du 19 novembre 2024 présentée par la société Les Couvreur Lorrains sise 23 rue de la République 57570 CATTENOM pour le stationnement d'une benne devant le 49 rue de la Forêt durant la période du 20/11/2024 au 19/12/2024,

ARRETE :

Article 1 : La société Les Couvreur Lorrains est autorisée à stationner une benne sur le domaine public de la commune de Basse-Ham devant le 49 rue de la Forêt durant la période du 20/11/2024 au 19/12/2024.

Article 2 : Le permissionnaire a la charge de la signalisation de son chantier. Il est responsable des accidents éventuels survenus du fait de cette occupation du domaine public et veillera à préserver les droits des tiers.

Destinataires : Mme le Commandant de la Communauté de Brigades de Gendarmerie de Guénange, M. le Chef de service de Police Municipale, M. le Responsable des services techniques municipaux et la société Les Couvreur Lorrains.

Notifié le : 20/11/2024
Publication sur le site internet : 20/11/2024

Le Maire,
Bernard VEINNANT

TERRE
2024
DE JEUX